Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 61 (1952)
Heft: 3

Rubrik: Dans nos sections

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 04.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

DANS NOS SECTIONS

FRIBOURG

Une commission composée de médecins de la ville et du canton, après une enquête approfondie et après avoir entendu le rapport du Dr Jean Thurler, président de la commission, a décidé du modèle des deux poumons d'acier que la collecte de la Croix-Rouge fribourgeoise, dont le résultat atteint près de 30 000 francs, permettra de mettre à la disposition de la population. Dans sa séance du 30 mars, le comité de la section fribourgeoise de la Croix-Rouge suisse a approuvé ce choix et décidé l'achat des poumons d'acier dont Fribourg était jusqu'ici dépourvue.

GENÈVE

L'assemblée générale de la section genevoise aura lieu à la salle des Abeilles, à l'Athénée, le mercredi 30 avril à 20 h 30. M. René Dovaz, directeur de la société des émissions de Radio-Genève, parlera de ce thème actuel: «La télévision est-elle un fléau social?»

La commission de la Croix-Rouge genevoise de la Jeunesse a voté un crédit de fr. 500.— en faveur de la maison d'orphelins «Casa Materna» à Naples et pour l'achat de machines destinées aux ateliers de formation professionnelle. Elle a voté également un crédit de fr. 500.— pour l'achat de 25 couvertures destinées à la maison d'enfants de Taizé-lès-Cluny (France), maison recueillant des enfants abandonnés et dirigée presque entièrement par des Suisses.

Le deuxième cours de perfectionnement sur la tuberculose pour assistantes sociales et infirmières diplômées organisé par la Ligue genevoise contre la tuberculose a eu lieu au Palais électoral à Genève du 28 mars au 1er avril. Le Dr Berthet, médecin consultant de l'O. M. S., a prêté son concours et entretenu notamment ses auditeurs de l'évolution générale de la maladie tuberculeuse, de l'orientation actuelle de la lutte contre la tuberculose, de la vaccination par le B. C. G. et du travail en équipe dans cette lutte. Les Drs Press, Thélin, Chauvet, Mozer, de Genève, le Dr Arnold, de Leysin, le Dr Rochat, et le professeur Eric Martin ont participé également comme conférenciers à ce cours de perfectionnement. La section genevoise de la Croix-Rouge suisse collaborait à ce cours placé sous le patronage du Département genevois du Travail, de l'Hygiène et de l'Assistance publique.

PAYS DE VAUD

La *section de Lausanne* a tenu son assemblée générale le 27 mars à l'Aula de l'Université sous la présidence de M. Marc Maison. Après un intéressant rapport de son président montrant l'activité déployée en 1951 par la section lausannoise, le professeur R. Rochat fit une remarquable conférence sur ce sujet: «Le médecin face au malade». Le professeur Rochat montra le péril d'une médecine étatisée et fonctionarisée et rappela le devoir du traitant d'être le confident et le conseiller de ses patients: le médecin ne se trouve pas en face de maladies, mais de malades.

Le cours de soins aux malades donné par les Drs B rgier et Weitzel a groupé 50 élèves; le Centre de transfusion, qui compte 1315 donneurs, a fourni en 1951 1403 ampoules de sang et 110 plasmas, 700 donneurs se sont mis à disposition de l'Hôpital permettant 1713 transfusions. 76 enfants vaudois ont bénéficié grâce au fonds du mimosa d'un séjour à la mer l'été dernier.

Le secours aux enfants a pu faire accueillir en 1951 326 enfants, réfugiés pour la plupart, dans le Canton. Le total des sommes reçues pour les parrainages a été l'an dernier de fr. 88 448.

La section a reçu avec reconnaissance deux legs, l'un de Mme Marguerite Verdan, l'autre de Mlle Baumann.

Elle se prépare à accueillir dignement l'assemblée générale des délégués de la Croix-Rouge suisse les 24 et 25 mai.

*

Nous apprenons avec un vif regret le décès à l'âge de 67 ans, à Cully le 30 mars de M. Silas Mœri, président de la section de Lavaux, ancien syndic. Ecrivain, journaliste à ses heures, M. Silas Mœri se dévoua pendant de nombreuses années à la Croix-Rouge suisse dont il fut dans le Lavaux un des meilleurs et plus fidèles soutiens. Nous adressons aux siens l'assurance de notre profonde sympathie.

NEUCHATEL

Pour succéder à Mlle J.-A. Neipp qui renonce à ses fonctions de secrétaire du Comité de la section après plus de 40 ans d'activité et de dévouement à la cause Croix-Rouge et Samaritaine, il fut fait appel à Mme Henry Du Pasquier dont on connaît déjà les précieuses compétences.

Au Centre de Transfusion du sang, Mme le Dr Gueissaz de Dardel, nouvelle directrice, envisage un recrutement accru des donneurs à l'occasion du prochain Comptoir de Neuchâtel, au moyen d'une propagande intensive avec films et documents.

Des Juniors du Collège de la Promenade se sont mis à l'ouvrage pour confectionner des objets de boissellerie à vendre à ce même Comptoir au profit des enfants réfugiés. D'autre part, les collaboratrices Croix-Rouge vendront les jolis mouchoirs et pochettes qu'elles sont déjà en train de nouer en bouquets multicolores.

Au cours de l'hiver écoulé, 112 enfants réfugiés d'Autriche et d'Allemagne ont pu trouver un foyer accueillant dans le canton. C'est peu si l'on songe à la multitude des enfants non encore secourus et si dignes

---

Ici, Radio Croix-Rouge jeunesse!

Les juniors des sections romandes de la Croix-Rouge suisse auront désormais leurs émissions régulières à la radio. Dès le mois d'avril en effet, grâce à l'obligeance de Radio-Lausanne, tous les deuxièmes et quatrièmes samedis du mois, à 18 h 35, ils pourront entendre à Sottens l'émission de la Croix-Rouge de la Jeunesse. Tous à l'écoute le 26 avril! Ecrivez pour dire ce que vous pensez et souhaitez de ces émissions au secrétariat romand de la Croix-Rouge de la Jeunesse, 5, rd.-pt. de Plainpalais à Genève, ou directement à Radio-Lausanne, pour l'émission de la Croix-Rouge de la Jeunesse.

de compassion. C'est pourquoi une nouvelle action de propagande est en cours en vue d'augmenter le nombre des parrainages.

Mlle A. Roux, de Corcelles, héberge actuellement son quinzième enfant de la Croix-Rouge et Mme Montandon-Kocher, de Chambrelien, a reçu chez elle plus de 30 enfants pour qui elle fut «Tante Lucie» affectionnée.

La vente du mimosa fut très bien acueillie dans les 62 communes. L'on vendit pour fr. 6500.— au chef-lieu et pour l'ensemble du canton, la recette s'élève à fr. 21 230.—. C'est dire qu'à nouveau, cette année, des enfants de santé déficiente pourront bénéficier d'un bienfaisant séjour à la mer.

SIERRE

La section sierroise a enregistré avec un vif regret la démission de leurs fonctions croix-rouges de deux des plus anciens de ses membres. Le Dr Gustave Turini, qui a consacré près de 50 ans à la Croix-Rouge sierroise et fut le président de la section après sa réorganisation en 1939, se voit contraint d'abandonner la présidence du centre de transfusion sierrois dont il fut un des créateurs et des animateurs. Président d'honneur de la section, le Dr Turini lui a rendu d'inappréciables services.

La section a eu le regret d'enregistrer en même temps la démission de son comité de Mme Marcelle de Chastonnay, qui s'est dévouée pendant 25 ans à la cause de la Croix-Rouge à Sierre. A ces deux membres, la section dit sa profonde reconnaissance pour tous les services qu'ils lui ont rendus.

La section réorganisera en mai son service de transfusion, réorganisation rendue nécessaire par la création à ce moment d'un centre de plasma sierrois.

Au cours du 1er trimestre 1952, la section a eu à s'occuper de secours individuels en faveur de 35 familles de la région.

*

On annonce le prochain mariage de M. Guy Zwissig, président de la Section de Sierre, avec Mlle Jacqueline Tschopp. Nos meilleurs vœux aux futurs époux qui recevront la bénédiction nuptiale à Sierre le 19 avril.

La tragédie des enfants grecs

Un nouveau groupe de 85 enfants grecs venant de Belgrade ont été remis à la Croix-Rouge grecque à mi-mars et pu être rendus à leurs parents.

Nous avons lu...

...Dans *Vie et bonté* (édition de mars 1952), organe de la Croix-Rouge française, une suite d'articles consacrés à l'enfant et la famille du plus vif intérêt.

...Dans *Médecine et Hygiène* (15 mars 1952), une excellente étude sur la contagion de la poliomyélite telle qu'on l'envisage actuellement, et une mise au point sur l'emploi du «rimifon», l'intéressant remède préconisé contre la tuberculose et au sujet duquel ont été publiés prématurément dans la grande presse trop d'articles «sensationnels». L'édition du 1er avril de ce périodique contient une importante étude sur ce produit (hydrazide de l'acide isonicotinique, fabriqué actuellement sous les noms de Rimifon, Neoteben, Nydrazid et Nicotibina) dûe au Dr P. Rentchnick *.

* Nous publierons, dans notre prochaine édition, un article d'un collaborateur médical sur la découverte et l'emploi de ce nouveau produit.

Croix-Rouge internationale

Le C. I. C. R. et la Corée

Le Comité international a publié une mise au point répondant à un communiqué d'origine chinoise tendancieux et injurieux à son égard à propos d'une enquête éventuelle sur l'emploi allégué d'armes bactériennes dans le conflit de Corée.

Le C. I. C. R. a précisé qu'il ne se constituait jamais en commission d'enquête. Il se borne, lorsqu'il en est requis par toutes les parties intéressées, à désigner des enquêteurs pris hors de son sein.

Le C. I. C. R. a reçu des protestations des Croix-Rouges de Hongrie, de Pologne, de Roumanie et de Bulgarie contre l'emploi allégué d'armes bactériennes par les troupes des Nations Unies. De son côté, le Gouvernement des Etats-Unis lui a demandé s'il consentirait à faire une enquête sur ce sujet. Saisi de ces protestations et de cette demande, le Comité international a fait savoir aux deux parties belligérantes qu'il serait prêt à désigner et à diriger une commission composée de savants éminents, ressortissants de pays n'ayant aucune part au conflit coréen, sous réserve que l'accord de ces deux parties soit donné et que cette commission soit assurée, des deux côtés du front, du concours des autorités respectives et des spécialistes désignés par celles-ci.

Ainsi chacune des parties belligérantes aurait toute possibilité de vérifier elle-même le travail de la dite commission.

Les accusations formulées par l'Agence «Chine Nouvelle» et diffusées par Radio-Pékin notamment, sont donc absolument contredites par les faits et le C. I. C. R. les repousse catégoriquement.

QUI VEUT REPONDRE?

Nous recevons fréquemment des demandes d'aide — correspondance ou autres — de la part de malades ou de soldats à l'étranger. Il ne nous est certes pas toujours possible d'y donner suite directement. C'est pourquoi nous ouvrons ici cette nouvelle rubrique en demandant à ceux ou celles de nos lecteurs et lectrices qui souhaiteraient s'intéresser à tel ou tel cas de nous demander des renseignements plus précis. Nous nous chargerions volontiers, s'ils le désirent, de faire une petite enquête préalable lorsque cela sera possible.

*

CR 1. — *Un malade, en sana dans l'Isère, dont les frère et sœur sont également hospitalisés, dont le père est gravement malade, demande une marraine. Sa mère, seule valide de la famille, ne peut lui venir en aide.*

CR 2. — *Un jeune Suisse romand, d'origine valaisanne, engagé à la Légion étrangère et qui se bat au Tonkin demande qui lui enverrait des journaux ou des illustrés «du pays».*

CR 3. — *Le même correspondant expose le cas d'un de ses camarades, allemand, dont la mère est malade et seule en Allemagne, et qui souhaiterait trouver quelqu'un qui accepte de faire parvenir à celle-ci un colis de vivres.*

Prière d'adresser les réponses à la rédaction de la Revue de la Croix-Rouge suisse, 5, rd. pt. de Plainpalais, à Genève.